



**Bulletin d'inscription RANDO'ENDURO au Château
de Graves à Villefranche de Rouergue (12) le
22/04/17**

À retourner avant le 15 Avril à l'adresse suivante :

Mr. Benoît LAGARRIGUE
7 Lotissement Le Cun
12200 SANVENSA
Email : motoclubrouergat@orange.fr

RENSEIGNEMENTS PILOTE :

Nom : Prénom :
Adresse :
.....
Code postal : Commune :
Téléphone : Mail :

Personne à contacter en cas d'urgence :
M. ou Mme Téléphone :

PERMIS DE CONDUIRE :

Numéro :
Délivré le : À
Catégorie :

MOTO :

Marque : Modèle :
Cylindrée : Immatriculation :

ASSURANCE :

Compagnie : N°:



TARIFS :

Pour les pilotes:

Formule à 49€ : Rando + café/croissant + buffet midi + repas dansant

Formule à 39€ : Rando + café/croissant + buffet midi

Pour les accompagnateurs:

Formule à 12€ : café/croissant + buffet midi

Formule à 32€ : café/croissant + buffet midi + repas dansant

Formule à 20€ : repas dansant

À joindre obligatoirement avec le bulletin d'engagement :

- Chèque du montant de l'inscription à l'ordre de Moto club Rouergat.
- Si pas d'adresse mail : une enveloppe timbrée à votre nom.
- L'autorisation parentale pour les participants mineurs.
- Chaque participant s'engage à respecter le règlement de l'épreuve.

Je soussigné(e)..... certifie
avoir pris connaissance du règlement de la balade.

Fait à le

Signature

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) M. ou Mme

Autorise mon fils ou ma fille

À participer à la randonnée du MCR organisée le Samedi 22 Avril 2017.

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Signature



PROGRAMME :

- Départ / Arrivée : Château de Graves à Villefranche-de-Rouergue.
- 9h00 : Accueil des participants, contrôles administratifs et techniques : Château de Graves (petit-déjeuner inclus).
- 9h30 : Briefing.
- 10h00 : Départ pour la boucle du matin.
- 12h00 - 13h30 : Buffet.
- 13h30 - 14h30 : Départ pour la boucle de l'après midi.
- 18h00 : Arrivée suivie d'un repas dansant avec le Groupe No Soucy.

SÉCURITÉ :

- ✓ Moto obligatoirement homologuée et conforme au code de la route.
- ✓ Contrôle administratif : permis de conduire, assurance et carte grise à présenter.
- ✓ Chaque participant doit être en possession d'un casque homologué et des protections pilotes (gants, bottes...).
- ✓ Vous randonnez sous votre **PROPRE RESPONSABILITÉ**.
- ✓ Le respect des prescriptions et du code de la route est sous la responsabilité du participant.
- ✓ Chaque pilote est responsable de sa moto et de son matériel.
- ✓ Les Pompiers auront en leur possession un plan du parcours.

ANNULATION :

- ✓ Le MCR peut annuler la randonnée pour des raisons administratives ou autres. **Les engagés en seront immédiatement informés.**
- ✓ Toute annulation de votre part devra avoir lieu au moins 10 jours avant la randonnée. L'organisateur conservera alors 15 € correspondants aux frais de repas de midi mais remboursera le solde au participant.
- ✓ En cas de désistement de l'engagé après le 15 Avril, AUCUN remboursement ne sera effectué hormis sur présentation d'un certificat médical.

IMPORTANTES :

- ✓ GPS interdit.
- ✓ Attention, il ne s'agit pas d'une course mais d'une balade : pas de chronomètre ni de classement.
- ✓ La circulation se fera en feux de croisements.

RENSEIGNEMENTS :

- ✓ Email : motoclubrouergat@orange.fr
- ✓ Président : M. Benoît LAGARRIGUE 06 78 13 13 84